

LES NOUVEAUTÉS EN RÉDUCTION DES RISQUES ET DES DOMMAGES

Drogues info service a mis à jour son article consacré à la réduction des risques pour tenir compte des dernières évolutions :

- Depuis fin 2016, deux salles de consommation à moindre risque ont été ouvertes à titre expérimental pour une durée de 6 ans. Elles accueillent les usagers de drogues injectables les plus précarisés
- Depuis janvier 2018, un antidote aux overdoses d'opiacés, le Nalscue®, peut être délivré par les CAARUD (Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques liés à l'Usage des Drogues).

Ces évolutions reflètent la reconnaissance par la loi d'un élargissement du champ d'action de la réduction des risques. La réduction des dommages liés aux usages de drogues est devenue un objectif en soi, au même titre que l'objectif de diminution des contaminations qui avait permis la reconnaissance de la réduction des risques en France.

A lire : La réduction des risques

Articles en lien :

[Je consomme à moindre risque](#)

[Mise sur le marché du spray anti-overdose Nalscue®](#)

[La prévention des overdoses en France](#)